

S · P · Q · R



COMMUNE DE TREVOUX

CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION
DES SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES



ANALYSE DES OFFRES FINALES

33 rue François Garcin 69003 Lyon
10-14, rue Audubon 75012 PARIS
contact@spqr-conseil.fr
<https://spqr-conseil.fr/>
Fax : 09 55 27 70 10

SAS au capital de 10 000 € RCS Lyon
810 353 607
SIRET 810 353 607 00031
TVA intracommunautaire : FR79810353607

SOMMAIRE

1	Préambule.....	3
2	Analyse des offres	5
2.1	Qualité technique de l'offre	5
2.1.1	Qualité du projet.....	5
2.1.2	Organisation du service	7
2.1.3	Actions mises en œuvre pour développer la fréquentation	8
2.1.4	Moyens humains mis en place pour l'exploitation du service	8
2.1.5	Engagement social et plan de formation du personnel	10
2.1.6	Modalités de reporting proposées par le candidat avec la collectivité.....	11
2.1.7	Qualité des repas et organisation de la restauration (lot 3 uniquement).....	12
2.2	Prise en compte des enfants en situation de handicap.....	12
2.3	Engagements pris en matière de développement durable.....	13
2.4	Synthèse de la notation (hors critère financier).....	14
2.5	Critere financier.....	15
2.5.1	Lot 1	16
2.5.2	Lot 2	17
2.5.3	Lot 3.....	18
2.5.1	Synthèse financière des lots.....	19
2.6	Synthèse préauditon	20

1 Préambule

Le Conseil municipal du 01/02/23 s'est prononcé en faveur d'un contrat de concession pour l'exploitation des structures d'accueil péri et extra-scolaire à partir du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2028.

Les contrats de concession, répartis en 3 lots auront pour objet l'organisation et la gestion des structures d'accueil péri et extra-scolaire suivantes :

- Le centre de loisirs associé à l'école (CLAE) Beluizon ;
- Le centre de loisirs associé à l'école (CLAE) Poyat – GS Fil d'Or ;
- L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) Le Tournesol.

Les contrats de concession sont conclus pour une durée de **cinq (5) ans, à compter du 1er janvier 2024, soit jusqu'au 31 décembre 2028.**

La date limite de remise des candidatures et offres a été fixée au : **vendredi 26 mai 2023 à 12h**

1 pli a été reçu au titre des offres.

À la suite de la présentation de l'analyse des offres initiales en CDSP du 19 juin 2023, le candidat a été reçu en négociation le 6 juillet 2023.

Le présent rapport analyse les offres finales de chacun des lots sur leurs aspects techniques et financiers.

Notation des offres

Conformément à l'article 2.2 du Règlement de Consultation, l'offre retenue sera celle étant considérée comme économiquement la plus avantageuse, au regard des critères énoncés ci-dessous :

- **Qualité technique de l'offre : 50%**
 - La qualité du projet éducatif, pédagogique et d'animation (et notamment projet en direction des enfants et des familles, l'organisation et le personnel, la procédure qualité, les relations avec le Concédant et les partenaires institutionnels), ainsi que les modalités concrètes de mise en place et d'évaluation ;
 - L'organisation du service (inscription, amplitude horaire et fermeture, gestion des contrats, modalités de facturation, délai de prévenance pour les congés) ;
 - Les actions mises en œuvre pour développer la fréquentation de la structure ;
 - Les moyens humains mis en place pour l'exploitation du service ; type de management mis en place avec les équipes (réunions, ...), modalités de remplacement des absences ;
 - L'engagement social et le plan de formation du personnel (formations pédagogiques et techniques, socle de formation pour tous les salariés...);
 - La qualité des repas proposés et l'organisation envisagée pour la restauration (lot 3) ;
 - Les modalités de reporting proposées par le candidat avec la collectivité ;

- **Qualité financière de l'offre** au regard du Compte d'exploitation prévisionnel (CEP) : 40%.
 - Le montant de la compensation proposé,
 - La cohérence du Compte d'Exploitation Prévisionnel intégrant le chiffrage des aménagements intérieurs et l'équilibre financier global du contrat.

- **Prise en compte des enfants en situation de handicap** (accompagnement, formation du personnel, lien avec le projet éducatif, pédagogique et d'animation...) : 5%

- **Engagements pris en matière de développement durable** (achats durables, ateliers pédagogiques, démarche environnementale, sensibilisation auprès des familles et des salariés...) : 5%

La note globale est ensuite obtenue en faisant la somme de la note relative à la qualité technique, à la qualité financière, et aux engagements en matière de développement durable, toutes trois pondérées.

2 Analyse des offres

2.1 QUALITÉ TECHNIQUE DE L'OFFRE

2.1.1 Qualité du projet

Lots 1 & 2 : pour les éléments relatifs à la qualité du projet, Val Horizon a repris les mêmes éléments entre les lots 1 et 2

Candidat VAL HORIZON	
Qualité du projet	<p>Implantation dans le territoire : Présentation générale de la structure. Participation au comité de pilotage du PEDT. Rappels des axes de travail du PEDT</p> <p>Partenariats : Les représentants des parents d'élèves, les agents de la municipalité, le corps enseignant et les AESH, CAF, SDJES, PMI, Ludothèque du centre social Louis Aragon, bibliothèque au centre social le Tournesol, médiathèque La Passerelle, intervenants extérieurs (auteurs, professionnels, artisans, associations, auto entrepreneurs du territoire).</p> <p>Prise en compte du développement durable : Souhait de promouvoir la découverte et le respect de l'environnement : - créer et mettre en place une démarche de développement durable au sein de la structure - proposer des activités mettant en avant l'importance de protéger la Faune, la Flore et le Patrimoine Historique et Culturel</p> <p>Socle de valeurs : Transmettre, agir pour l'éducation populaire, émanciper le public, développer son esprit critique, ses connaissances et ses aptitudes. Construire ses rapports sociaux, son identité et sa personnalité - créer une dynamique de loisirs où l'enfant se rend acteur de son temps - impulser le vivre ensemble - favoriser l'implication, la communication et la participation des familles - favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant - développer le potentiel de l'enfant (famille, école, temps libre, environnement) - apprentissage de l'autonomie - intégrité, transparence et solidarité Mise en place de référents dans chacune des écoles. Exemples de projets spécifiques donnés dans chaque école.</p> <p>Place et communication avec les familles : Réunion de rentrée Mise en place de différents événements (gouters, spectacles, fêtes de fin d'année, café parent) Proposent des ateliers parents-enfants, des cafés parents, un groupe de parole pour des parents d'enfant porteur de handicap, des sorties familles. Travail mené par l'équipe pédagogique, l'animatrice famille du Centre Social, des associations et le Centre Départemental de la Solidarité. Accueil des parents sur le temps d'accueil pour échanger et faire un retour Visite sur les temps périscolaires suite à la demande de parents d'élèves lors des conseils d'Ecoles. Enquête de satisfaction</p> <p>Outils de communication et de soutien à la parentalité : journal du CLAE, expositions photos et des réalisations des enfants sont proposées sur les temps d'accueil, le rapport d'activités. Espace famille en ligne (distribution d'un mode d'emploi). Newsletter mensuelle, page Facebook, site internet de l'association. Accompagnement des familles dans le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)</p>
	<p>Notation</p>

Lot 3 : les éléments techniques pour le lot 3 diffèrent très légèrement quant à la qualité du projet, mais restent très similaire aux propositions des lots 1 et 2

Candidat VALHORIZON	
Qualité du projet	<p>Implantation dans le territoire : Présentation générale de la structure. Participation au comité de pilotage du PEDT. Rappels des axes de travail du PEDT</p> <p>Partenariats : Les familles siégeant dans les Comités d'usagers des Centres Sociaux, les agents de la municipalité, le corps enseignant et les AESH, CAF, SDJES, PMI, Ludothèque du centre social Louis Aragon, bibliothèque au centre social le Tourneseol, médiathèque La Passerelle, intervenants extérieurs (auteurs, professionnels, artisans, associations, auto entrepreneurs du territoire). Rencontre avec les pompiers. Activités en lien avec le CMJ de la Ville. Rencontres intergénérationnelles</p> <p>Prise en compte du développement durable :</p> <p>Souhait de promouvoir la découverte et le respect de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer et mettre en place une démarche de développement durable au sein de la structure - proposer des activités mettant en avant l'importance de protéger la Faune, la Flore et le Patrimoine Historique et Culturel <p>Socle de valeurs : Transmettre, agir pour l'éducation populaire, émanciper le public, développer son esprit critique, ses connaissances et ses aptitudes. Construire ses rapports sociaux, son identité et sa personnalité</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer une dynamique de loisirs où l'enfant se rend acteur de son temps - impulser le vivre ensemble - favoriser l'implication, la communication et la participation des familles - favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant - développer le potentiel de l'enfant (famille, école, temps libre, environnement) - apprentissage de l'autonomie - intégrité, transparence et solidarité <p>Place et communication avec les familles :</p> <p>Mise en place de différents événements (gouters, spectacles, fêtes de fin d'année, café parent)</p> <p>Proposent des ateliers parents-enfants, des cafés parents, un groupe de parole pour des parents d'enfant porteur de handicap, des sorties familles. Travail mené par l'équipe pédagogique, l'animatrice famille du Centre Social, des associations et le Centre Départemental de la Solidarité.</p> <p>Accueil des parents sur le temps d'accueil pour échanger et faire un retour</p> <p>Visite sur les temps périscolaires suite à la demande de parents d'élèves lors des conseils d'Ecoles.</p> <p>Enquête de satisfaction</p> <p>Outils de communication et de soutien à la parentalité : journal du CLAE, expositions photos et des réalisations des enfants sont proposées sur les temps d'accueil, le rapport d'activités. Espace famille en ligne (distribution d'un mode d'emploi). Newsletter mensuelle, page Facebook, site internet de l'association.</p> <p>Mise en place d'un Plan Mercredi depuis 2019</p>
Notation	7,5



2.1.2 Organisation du service

Lots 1 & 2 : pour les éléments relatifs à l'organisation du service, Val Horizon a repris les mêmes éléments entre les lots 1 et 2

Candidat VAL HORIZON	
Organisation du service	<p>Inscription : à chaque nouvelle année scolaire, 1ère inscription auprès des secrétariats des centres sociaux obligatoire. Tout au long de l'année : inscriptions/annulations possibles jusqu'au jeudi 23h45 pour la semaine qui suit. En ligne ou auprès des secrétariats des centres sociaux. Indication des conditions d'admission (résidant en priorité sur le territoire, ou résidant dans une autre commune, ayant procédé à l'inscription complète) Critères d'inscription : tous les enfants inscrits dans l'école. SMA : se conforme aux prescriptions réglementaires. Si l'un des deux parents ne travaille pas : ils ne prendront pas l'enfant (demande d'une attestation employeur)</p> <p>Amplitudes horaires : 7h30-8h45 / 12h-13h45 / 16h30-18h30 Midi : un temps de repas et un temps d'activité. 2 services pour le repas Soir : après un temps de goûter, des activités sont proposées</p> <p>Facturation : tarifs en fonction du QF. Adhésion à l'association obligatoire. Forfait mensuel pour les accueils périscolaires du matin, midi et soir. Différents modes de règlement possibles (en ligne ou auprès des centres sociaux). Possibilité de payer en plusieurs fois.</p>
Notation	7

Lot 3 :

Candidat VALHORIZON	
Organisation du service	<p>Inscription : à chaque nouvelle année scolaire, 1ère inscription auprès des secrétariats des centres sociaux obligatoire. Tout au long de l'année : possibilité de s'inscrire en ligne ou auprès des secrétariats des centres sociaux ou en ligne. Pour les vacances scolaires, l'inscription est possible au plus tard jusqu'au vendredi 18h30, 10 jours avant le début de la semaine de vacances Pour le mercredi : inscription possible jusqu'au jeudi 23h45 pour le mercredi suivant Indication des conditions d'admission (résidant en priorité sur le territoire, ou résidant dans une autre commune, ayant procédé à l'inscription complète). Les inscriptions ouvrent en amont pour les familles résidant à Trévoux</p> <p>Amplitudes horaires : 11H (7H30 à 18H30). Périscolaire des mercredis : navette avec l'école privée de Trévoux pour l'accueil le mercredi après-midi Description d'une journée type d'accueil</p> <p>Facturation : à la facturation pour l'accueil du mercredi, à la réservation pour l'accueil de loisirs des vacances. Engagée avec la CAF auprès de la Charte de loisirs Equitables. Facturation à l'heure comprenant le repas du midi et le goûter.</p>
Notation	7

2.1.3 Actions mises en œuvre pour développer la fréquentation

Lots 1 & 2 & 3 : pour les éléments relatifs à la fréquentation du service, Val Horizon a repris les mêmes éléments entre les lots 1, 2 et 3

Candidat VAL HORIZON	
Actions mises en œuvre pour développer la fréquentation	<p>Fréquentation assurée par les différents outils de communication mis en place : newsletter mensuelle, page Facebook, site internet de l'association...</p> <p>Autres moyens mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des horaires adaptés aux besoins des familles (accueil à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30) - Une procédure d'inscription facilitée, notamment par l'utilisation d'un outil en ligne - Une tarification au quotient familial et possibilité d'étaler les paiements - Une programmation de qualité et innovante (intervenant locaux, partenariat avec des associations sportives, ...)
Notation	7

2.1.4 Moyens humains mis en place pour l'exploitation du service

Lots 1 & 2 & 3 : pour les éléments relatifs aux moyens humains, Val Horizon a repris les mêmes éléments entre les lots 1, 2 et 3

Candidat VAL HORIZON	
Moyens humains mis en place pour l'exploitation du service	<p>Reprise de la DSP : gestionnaire actuel</p> <p>Politique RH (vie de l'équipe, recrutement, remplacement) :</p> <p>Vie de l'équipe : Des réunions et préparations encadrés par les référents périscolaire ou directeur de l'accueil de loisirs</p> <p>Recrutement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mutualisation des temps de travail, afin d'éviter la paupérisation des animateurs - mutualisation des postes avec d'autres acteurs socio-éducatif (Club de Gym) - mise en place de formation sur site tel que le CQP Animateur Périscolaire ou le CPJEPS (en projet) en partenariat avec le CFA-IFIR - travail avec la Mission locale, Pôle Emploi, partenaires, réseau de fédération, centre de formation <p>Partenariat avec Serv' Emploi : en grande majorité sur les temps méridiens des Lots 1 & 2 et sur d'autres temps selon les besoins</p> <p>Remplacement : Utilisation des ressources internes, à l'aide de professionnelles non prévues sur le terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un référent périscolaire polyvalent - un responsable Enfance Jeunesse - Deux directrices de Centres Sociaux - Deux conseillères en Economie et Sociale et Familiale - une Responsable de Pôle Animation Sociale
Notation	7

Focus sur la composition des équipes (voir tableau ci-dessous) :

La composition des équipes n'a pas évolué entre l'offre initiale et l'offre finale.

Composition du personnel par lot	Actuel Lot 1	Val Horizon - Lot 1	Actuel Lot 2	Val Horizon - Lot 2	Actuel Lot 3	Val Horizon - Lot 3
Coordinateur Enfance & Jeunesse	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Secrétaire	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
Animateur Référent	0,5	0,5	0,6	0,6	1,1	1,1
Animateur BAFA	0,0	0,0	0,2	0,2	0,5	0,5
Animateur BAFA stagiaire	1,0	1,0	0,6	0,6	1,9	1,9
Animateur CQP Périscolaire	0,7	0,7	0,0	0,0	1,0	1,0
Animateur CAP AEPE	0,0	0,0	0,4	0,2	0,6	0,6
Animateur TISF	0,0	0,0	0,2	0,4	0,0	0,0
Animateur stagiaire BPJEPS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Animateur (sans qualification)	0,4	0,4	0,2	0,2	0,0	0,0
Agent de restauration					0,4	0,4
Agent d'entretien					0,3	0,3
TOTAL ETP	3,1	3,1	2,6	2,6	6,2	6,1
ETP direction/coordination	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
ETP encadrement	2,6	2,6	2,1	2,1	5,0	5,0
% ETP encadrement BAFA ou équi.	46%	46%	65%	64%	62%	63%
% ETP encadrement en formation	38%	38%	27%	27%	38%	37%
% ETP encadrement sans diplômes	16%	16%	8%	9%	0%	0%



2.1.5 Engagement social et plan de formation du personnel

Lot 1 :

Candidat VAL HORIZON	
Engagement social et plan de formation du personnel	<p>Avantages sociaux : convention ECLAT : mutuelle VALHORIZON, CSE, prime d'ancienneté, remboursement de 50% des frais de transport en commun, 2 jours de congés supplémentaires</p> <p>Formation :</p> <ul style="list-style-type: none">- sensibiliser aux handicaps, aux premiers secours, échange de pratiques et des compétences- mise en place de formation diplômante pour les équipes afin de permettre de développer les compétences requises- un plan de formation est établi en fonction des besoins de la structure et des demandes des salariés <p>Val Horizon favorise la professionnalisation des jeunes animateurs, en lien avec les Missions Locales ou Pôle Emploi, à travers les contrats aidés. Objectif 2023 : travailler avec le CAF-IFIR et le club de Gym de Trévoux pour permettre à des jeunes d'accéder au CPJEPS en alternance.</p> <p>Composition de l'équipe : 3,1 ETP</p> <p>Taux de diplômés : 46%</p>
Notation	6,5

Lot 2 :

Candidat VALHORIZON	
Engagement social et plan de formation du personnel	<p>Avantages sociaux : convention ECLAT : mutuelle VALHORIZON, CSE, prime d'ancienneté, remboursement de 50% des frais de transport en commun, 2 jours de congés supplémentaires</p> <p>Formation :</p> <ul style="list-style-type: none">- sensibiliser aux handicaps, aux premiers secours, échange de pratiques et des compétences- mise en place de formation diplômante pour les équipes afin de permettre de développer les compétences requises- un plan de formation est établi en fonction des besoins de la structure et des demandes des salariés <p>Val Horizon favorise la professionnalisation des jeunes animateurs, en lien avec les Missions Locales ou Pôle Emploi, à travers les contrats aidés. Objectif 2023 : travailler avec le CAF-IFIR et le club de Gym de Trévoux pour permettre à des jeunes d'accéder au CPJEPS en alternance.</p> <p>Composition de l'équipe : 2,6 ETP</p> <p>Taux de diplômés : 64% d'ETP diplômés BAFA ou équivalent</p>
Notation	6,5



Lot 3 :

Candidat VALHORIZON	
Engagement social et plan de formation du personnel	<p>Avantages sociaux : convention ECLAT : mutuelle VALHORIZON, CSE, prime d'ancienneté, remboursement de 50% des frais de transport en commun, 2 jours de congés supplémentaires</p> <p>Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser aux handicaps, aux premiers secours, échange de pratiques et des compétences - mise en place de formation diplômante pour les équipes afin de permettre de développer les compétences requises - un plan de formation est établi en fonction des besoins de la structure et des demandes des salariés <p>Val Horizon favorise la professionnalisation des jeunes animateurs, en lien avec les Missions Locales ou Pôle Emploi, à travers les contrats aidés. Objectif 2023 : travailler avec le CAF-IFIR et le club de Gym de Trévoux pour permettre à des jeunes d'accéder au CPJEPS en alternance.</p> <p>Composition de l'équipe : 6,1 ETP</p> <p>Taux de diplômés : 63% d'ETP diplômés BAFA ou équivalent</p>
Notation	6,5

2.1.6 Modalités de reporting proposées par le candidat avec la collectivité

Lots 1 & 2 & 3 : pour les éléments relatifs aux modalités de reporting, Val Horizon a repris les mêmes éléments entre les lots 1, 2 et 3

Candidat VAL HORIZON	
Modalités de reporting proposées par le candidat avec la collectivité	<p>Interlocuteur.rice : Sylvie BARDAJI. Astreinte physique assuré dans les locaux administratifs par la responsable ou d'autres responsables jusqu'à la fermeture des structures</p> <p>Comitologie : Participation au comité de pilotage organisé par la Ville</p> <p>Reporting : Reporting annuel comprenant une analyse de la qualité du service, des données organisationnelles, des données techniques, des données comptables et financières. Utilisation du logiciel INOE. Toutes les données collectées peuvent être transmises à la Ville sur demande</p> <p>Présence sur site : équipe du Pôle Animation Sociale située à moins de 10km. Composition du Pôle : un responsable de Pôle, 2 directrices de centre social, 1 responsable Enfance/Jeunesse, 5 référents périscolaires et extrascolaires, 2 accueil secrétariats</p> <p>Application d'une clé de répartition sur le volume d'activité par rapport au volume total de l'association</p>
Notation	6,5

2.1.7 Qualité des repas et organisation de la restauration (lot 3 uniquement)

Candidat VALHORIZON	
Organisation de la restauration	<p>Service de restauration collective à caractère social, un stok tampon est présent au sein de l'accueil de loisirs. Repas fournis par la société RPC 01, en liaison froide. Société respecte la législation en vigueur définie par le GEM-RCV et la loi Egalim : un produit bio tous les jours à compter du 1er septembre 2023. Menu végétarien proposé au minimum 1 fois par semaine. Exemples de fournisseurs locaux pour l'approvisionnement en circuits courts</p> <p>Coût du repas : 3,306€ TTC.</p> <p>Nutritionniste compose les repas. Le goûter est fourni par l'accueil de loisirs (un produit céréalier et un fruit frais)</p> <p>Proposition de deux types de repas : avec viande/sans viande. Chaque famille doit faire un choix au moment de l'inscription (qui peut être modifié par la suite)</p> <p>En cas d'allergie alimentaire, les parents doivent fournir le repas et le goûter de l'enfant. Dans ce cas, le coût du repas n'est pas facturé à la famille</p>
Notation	7,5

2.2 PRISE EN COMPTE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Lot 1, 2, et 3 :

Candidat VAL HORIZON	
Prise en compte des enfants en situation de handicap	<p>L'accueil des enfants en situation de handicap est l'un des axes majeurs du projet pédagogique</p> <p>Travail en étroite collaboration avec les enseignants et l'ensemble de l'équipe pédagogique. Rencontre les familles, l'enseignante spécialisée et les AESH afin de connaître les besoins de l'enfant et s'adapter au mieux.</p> <p>L'équipe du secteur enfance est sensibilisée régulièrement à l'accueil d'enfants en situation de handicap en Centre de Loisirs par le Pôle ressources loisirs et handicap de l'Ain.</p> <p>L'association dans les locaux du centre Social un groupe de parents d'enfants porteurs de handicap, « Les Extraordinaires » : groupe de parole et d'échange. Des interventions de professionnels peuvent être organisées selon les besoins</p> <p>Partenariat important avec les centres médico-sociaux : les animateurs peuvent s'appuyer sur des éducateurs spécialisés de ces structures.</p> <p>Les référents des sites sont plus spécifiquement sensibilisés aux questions relatives au handicap. Possibilités de mettre en place des temps de sensibilisation pour les équipes</p>



2.3 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Lot 1, 2, et 3 :

Candidat VAL HORIZON	
Engagement pris en matière de développement durable	<p>Gestion durable de l'équipement/achats durables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un système de tri sélectif des déchets - utilisation de matériel de récupération pour la réalisation d'activités manuelles ou pour la création de grands jeux - proposer des solutions alternatives au jetable et au plastique <p>Entretien des locaux : des règles de fonctionnement sont mises en place afin de veiller à une utilisation écoresponsable des bâtiments (fluides, chauffage, ...).</p> <p>Partenariat avec le fournisseur ARGOS, afin d'utiliser des produits plus responsables et d'éviter les éléments à usage unique.</p> <p>Ateliers pédagogiques/sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser au développement durable - inciter les parents à proposer des gouters sans déchet autre que le papier recyclable ou bio-déchet - partenariat avec les animateurs déchets de la Recyclerie (gestion des feuilles de papiers et du petit matériel) - partenariat avec le Centre Social Louis Aragon : nettoyage de la nature, Grainothèque, jardins partagés de la Jacobée, futur composteur, nichoir à oiseaux) - visites d'espaces naturels



2.4 SYNTHÈSE DE LA NOTATION (HORS CRITÈRE FINANCIER)

	VAL HORIZON Lot 1 post négos	VAL HORIZON Lot 2 post négos	VAL HORIZON Lot 3 post négos
Qualité technique			
Qualité du projet (/10)	7,5	7,5	7,5
Organisation du service (/10)	7	7	7
Actions mises en œuvre pour développer la fréquentation de la structure (/10)	7	7	7
Moyens humains mis en place pour l'exploitation du service (/10)	7	7	7
Engagement social et plan de formation du personnel (/10)	6,5	6,5	6,5
Modalités de reporting avec la collectivité (/10)	6,5	6,5	6,5
Qualité des repas et organisation de la restauration (/10)			7,5
NOTE SUR 60 (sur 70 pour lot 3)	41,5	41,5	49
NOTE SUR 20	13,8	13,8	14,0
Prise en compte des enfants en situation de handicap			
NOTE SUR 20	14,0	14,0	14,0
Engagements en matière de développement durable			
NOTE SUR 20	15,0	15,0	15,0

2.5 CRITERE FINANCIER

Préalable à tous les lots :

A la suite de la séance de négociations, les informations complémentaires suivantes ont été demandées au candidat :

- Les documents permettant d'analyser la décomposition des frais de structure, pour chaque lot.
- La présentation d'un Compte d'Exploitation Prévisionnel en euros constants.

Deux clauses de révision contractuelles ont été intégrées au contrat :

- L'une portant sur la mise en œuvre de modifications réglementaires et/ou conventionnelles liées au personnel impactant d'a minima 5% la masse salariale, provoquant une modification du montant de la compensation
- L'autre concernant l'évolution du financement CAF via la PSO, afin de ne pas impacter le gestionnaire dans le financement de son activité. Il a donc été demandé au candidat de présenter une offre basée sur les montants de PSO actuels.

Dans le cadre des **compléments de négociations**, nous avons également demandé au candidat de renseigner le tableau ci-dessous, afin que la Ville puisse identifier clairement les **recettes issues de la Prestation de Service de la CAF (PSO)**, à partir des prévisions en termes de nombre d'heures d'accueil

Pour l'année 2024, le candidat a donc renseigné les éléments suivants :

	Lot 1	Lot 2	Lot 3
Nombre d'heures d'accueil périscolaire (matin, midi, soir)	63 516	53 431	
Nombre d'heures d'accueil périscolaire (mercredi)			32 246
Nombre d'heures d'accueil éligibles bonification plan mercredi			17 054
Nombre d'heures d'accueil extrascolaire (vacances scolaires)			43 902
Montant horaire de la PSO périscolaire (COG actualisée juillet 2023)	0,57 €	0,57 €	0,57 €
Montant horaire de la PSO extrascolaire (COG actualisée juillet 2023)			0,60 €
Montant horaire bonification plan mercredi			0,46 €
Recettes PSO CAF	35 480 €	29 847 €	43 827 €
Recettes bonification mercredi CAF			2 353 €

Ces montants sont cohérents avec ceux indiqués dans le CEP

2.5.1 Lot 1

- Le montant de compensation nette sur la totalité du contrat (5 ans) proposé par VALHORIZON s'élève à **345 786 €**, soit **69 157 €/an**. Ce montant inclut la déduction de la redevance d'occupation du domaine public versée à la collectivité, soit 15 000 € sur toute la durée du contrat
 - Ce montant représente une baisse de 6% par rapport à la proposition financière initiale du candidat

L'établissement d'un CEP en euros constants (sans indexation, celle-ci étant déjà prévue annuellement via la formule de révision) a eu un double effet.

Concernant les charges : une **baisse de 10%** des charges par rapport à l'offre financière initiale

- Les **charges de personnel** ont été diminuées de 6%, avec un coût unitaire/par ETP en baisse par rapport à la proposition initiale
- Le poste des **services extérieurs** est celui qui présente la baisse la plus importante (-25%) : cela est lié à la baisse des charges relatives au personnel intérimaire (Serv'Emploi)
- A la suite des négociations, Val Horizon a fourni un cadre détaillé concernant les **frais de structure**. Ainsi, pour le lot 1, ces derniers sont décomposés entre :
 - 14% d'achats (fluides principalement)
 - 13% de services extérieurs (maintenance informatique et assurance notamment)
 - 8% d'autres services extérieurs (frais de télécommunications)
 - 6% de dotations aux amortissements
 - 2% d'impôts et taxes
 - 23% de charges de personnel
 - 15% de frais de siège (15,6k €)
 - Proportionnellement aux charges, les frais de structures représentant représentent toujours néanmoins un volume important

Concernant les recettes : une **baisse de 10%** des charges par rapport à l'offre financière initiale. En effet, Val Horizon avait provisionné une augmentation du financement CAF sur le contrat (+3% par an), qui n'apparaît plus dans le CEP final. Il a été ajouté une **clause** au contrat, permettant de **modifier la participation financière de la Ville en fonction de l'évolution du montant horaire de la prestation de service de la CAF (PSO)**.

Il est à noter que le candidat a ventilé, suite à la demande faite en négociations, le **montant du bonus CTG CAF**, d'où la forte diminution du montant pour ce lot (peu d'impact au global).

	CEP VALHORIZON - Lot 1	CEP VALHORIZON Lot 1 Post négos 2	Evolution offre financière
Charges totales	950 941 €	851 303 €	-10%
Charges de personnel	447 587 €	421 525 €	-6%
nombre ETP offre (en moyenne sur 5 ans)	3,1	3,1	0%
coût unitaire par ETP/an	29 287 €	27 581 €	-6%
Achats	9 636 €	9 075 €	-6%
Services extérieurs	192 637 €	143 574 €	-25%
Impôts et taxes	36 936 €	34 783 €	-6%
Redevance(s)	15 927 €	15 000 €	-6%
Frais de structure	248 218 €	227 346 €	-8%
Recettes totales	950 941 €	851 303 €	-10%
PSO (part CAF)	190 502 €	177 400 €	-7%
Participations familles	273 958 €	258 004 €	-6%
Bonus CTG CAF	97 831 €	50 674 €	-48%
Autres recettes	4 715 €	4 440 €	-6%
Compensation pour contraintes de service public (brut)	383 935 €	360 786 €	-6%
Redevance d'occupation du domaine public	15 927 €	15 000 €	-6%
Compensation nette sur la totalité du contrat	368 008 €	345 786 €	-6%
Compensation nette/an	73 602 €	69 157 €	-6%
Résultat d'exploitation	0 €	0 €	NC
% frais de structure	26,1%	26,7%	2%

2.5.2 Lot 2

- Le montant de compensation nette sur la totalité du contrat (5 ans) proposé par VALHORIZON s'élève à **291 409 €**, soit **58 282 €/an**. Ce montant inclut la déduction de la redevance d'occupation du domaine public versée à la collectivité, soit 15 000 € sur toute la durée du contrat
→ *Ce montant représente une baisse de 6% par rapport à la proposition financière initiale du candidat*

L'établissement d'un CEP en euros constants (sans indexation, celle-ci étant déjà prévue annuellement via la formule de révision) a eu un double effet.

Concernant les charges : une **baisse de 1%** des charges par rapport à l'offre financière initiale

- Les **charges de personnel** ont été diminuées de 6%, avec un coût unitaire/par ETP en baisse par rapport à la proposition initiale
- Le poste des **services extérieurs** est celui qui présente la baisse la plus importante (-17%) : cela est lié à la baisse des charges relatives au personnel intérimaire (Serv'Emploi)
- A la suite des négociations, Val Horizon a fourni un cadre détaillé concernant les **frais de structure**. Ainsi, pour le lot 2, ces derniers sont décomposés entre :
 - 5% d'achats (fluides principalement)
 - 27% de services extérieurs (maintenance informatique et assurance notamment)
 - 8% d'autres services extérieurs (frais de télécommunications)
 - 3% de dotations aux amortissements
 - 4% d'impôts et taxes
 - 44% de charges de personnel
 - 8% de frais de siège (2k €)
 - Proportionnellement aux charges, les frais de structures représentent toujours néanmoins un volume important

Concernant les recettes : une **baisse de 1%** des charges par rapport à l'offre financière initiale. En effet, Val Horizon avait provisionné une augmentation du financement CAF sur le contrat (+3% par an), qui n'apparaît plus dans le CEP final. Il a été ajouté une **clause** au contrat, permettant de **modifier la participation financière de la Ville en fonction de l'évolution du montant horaire de la prestation de service de la CAF (PSO)**.

Il est à noter que le candidat a ventilé, suite à la demande faite en négociations, le **montant du bonus CTG CAF**, d'où la forte augmentation du montant pour ce lot (peu d'impact au global).

	CEP VALHORIZON - Lot 2	CEP VALHORIZON Lot 2 - Post négos 2	Evolution offre financière
Charges totales	768 359 €	764 208 €	-1%
Charges de personnel	427 608 €	402 711 €	-6%
nombre ETP offre (en moyenne sur 5 ans)	2,6	2,6	0%
coût unitaire par ETP/an	32 893 €	30 978 €	-6%
Achats	13 140 €	12 375 €	-6%
Services extérieurs	160 750 €	188 501 €	17%
Impôts et taxes	31 218 €	29 399 €	-6%
Redevance(s)	15 927 €	15 000 €	-6%
Frais de structure	119 716 €	116 223 €	-3%
Recettes totales	768 359 €	764 208 €	-1%
PSO (part CAF)	158 727 €	149 234 €	-6%
Participations familles	265 961 €	250 476 €	-6%
Bonus CTG CAF	- €	41 461 €	NC
Autres recettes	17 653 €	16 629 €	-6%
Compensation pour contraintes de service public (brut)	326 018 €	306 409 €	-6%
Redevance d'occupation du domaine public	15 927 €	15 000 €	-6%
Compensation nette sur la totalité du contrat	310 091 €	291 409 €	-6%
Compensation nette/an	62 018 €	58 282 €	-6%
Résultat d'exploitation	- €	0 €	NC
% frais de structure	15,6%	15,2%	-2%

2.5.3 Lot 3

- Le montant de compensation nette sur la totalité du contrat (5 ans) proposé par VALHORIZON s'élève à **674 079 €**, soit **131 816 €/an**. Ce montant inclut la déduction de la redevance d'occupation du domaine public versée à la collectivité, soit 15 000 € sur toute la durée du contrat
 - Ce montant représente une baisse de 5% par rapport à la proposition financière initiale du candidat

L'établissement d'un CEP en euros constants (sans indexation, celle-ci étant déjà prévue annuellement via la formule de révision) a eu un double effet.

Concernant les charges : une **baisse de 6%** des charges par rapport à l'offre financière initiale

- Les **charges de personnel** ont été diminuées de 6%, avec un coût unitaire/par ETP en baisse par rapport à la proposition initiale
- A la suite des négociations, Val Horizon a fourni un cadre détaillé concernant les **frais de structure**. Ainsi, pour le lot 2, ces derniers sont décomposés entre :
 - 14% d'achats (fluides principalement)
 - 13% de services extérieurs (maintenance informatique et assurance notamment)
 - 8% d'autres services extérieurs (frais de télécommunications)
 - 6% de dotations aux amortissements
 - 2% d'impôts et taxes
 - 23% de charges de personnel
 - 34% de frais de siège (23k €)
 - Proportionnellement aux charges, les frais de structures représentant représentent toujours néanmoins un volume important

Concernant les recettes : une **baisse de 6%** des charges par rapport à l'offre financière initiale. En effet, Val Horizon avait provisionné une augmentation du financement CAF sur le contrat (+3% par an), qui n'apparaît plus dans le CEP final. Il a été ajouté une **clause** au contrat, permettant de **modifier la participation financière de la Ville en fonction de l'évolution du montant horaire de la prestation de service de la CAF (PSO)**.

	CEP VALHORIZON - Lot 3	CEP VALHORIZON Lot 3 Post négos 2	Evolution offre financière
Charges totales	1 900 087 €	1 790 062 €	-6%
Charges de personnel	1 109 418 €	1 044 819 €	-6%
nombre ETP offre	6,1	6,1	0%
coût unitaire par ETP/an	36 137 €	34 033 €	-6%
Achats	314 274 €	296 589 €	-6%
Services extérieurs	11 680 €	11 000 €	-6%
Impôts et taxes	94 588 €	89 079 €	-6%
Redevance(s)	15 927 €	15 000 €	-6%
Frais de structure	354 199 €	333 575 €	-6%
Recettes totales	1 900 087 €	1 790 062 €	-6%
PSO (part CAF)	235 582 €	219 134 €	-7%
Participations familles	884 752 €	833 234 €	-6%
Bonus CTG CAF	31 844 €	29 992 €	-6%
Autres recettes	40 169 €	33 624 €	-16%
Compensation pour contraintes de service public (brut)	707 740 €	674 079 €	-5%
Redevance d'occupation du domaine public	15 927 €	15 000 €	-6%
Compensation nette sur la totalité du contrat	691 812 €	659 079 €	-5%
Compensation nette/an	138 362 €	131 816 €	-5%
Résultat d'exploitation	- €	0 €	NC
% frais de structure	18,6%	18,6%	0%

2.5.1 Synthèse financière des lots

- Pour les 3 lots cumulés, le montant de compensation nette sur la totalité du contrat (5 ans) proposé par VALHORIZON s'élève à **1,3 M €, soit 259 255 €/an**.
- Cela représente une **diminution de la participation financière pour la Ville de -5%** entre l'offre initiale et l'offre finale, soit une **baisse annuelle de près de 15 000 € par an**.

	CEP VALHORIZON Tous lots	CEP VALHORIZON Tous lots Post négos 2	Evolution offre financière
Charges totales	3 619 387 €	3 405 574 €	-6%
Charges de personnel	1 984 614 €	1 869 055 €	-6%
nombre ETP offre	11,80	11,80	0%
coût unitaire par ETP/an	98 317 €	92 592 €	-6%
Achats	337 050 €	318 039 €	-6%
Services extérieurs	365 067 €	343 076 €	-6%
Impôts et taxes	162 741 €	153 260 €	-6%
Redevance(s)	47 782 €	45 000 €	-6%
Frais de structure	722 133 €	677 144 €	-6%
Recettes totales	3 619 387 €	3 405 574 €	-6%
PSO (part CAF)	584 812 €	545 768 €	-7%
Participations familles	1 424 670 €	1 341 713 €	-6%
Bonus CTG CAF	129 675 €	122 127 €	-6%
Autres recettes	62 537 €	54 692 €	-13%
Compensation pour contraintes de service public (brut)	1 417 693 €	1 341 274 €	-5%
Redevance d'occupation du domaine public	47 782 €	45 000 €	-6%
Compensation nette sur la totalité du contrat	1 369 911 €	1 296 274 €	-5%
Compensation nette/an	273 982 €	259 255 €	-5%
Résultat d'exploitation	0 €	0 €	NC
% frais de structure	20%	20%	0%

2.6 SYNTHESE PREAUDITION

Notation financière :

	VAL HORIZON - Lot 1	VAL HORIZON - Lot 2	VAL HORIZON - Lot 3
Cohérence du CEP (/10)	7,0	7,0	7,0
Montant de compensation proposée (/10)	10,0	10,0	10,0
Note globale / 20	17,0	17,0	17,0

Notation globale :

	VAL HORIZON - Lot 1	VAL HORIZON - Lot 2	VAL HORIZON - Lot 3
Note technique /20	13,8	13,8	14,0
Note prise en compte handicap (/20)	14,0	14,0	14,0
Note engagements durables /20	15,0	15,0	15,0
Note financière /20	17,0	17,0	17,0
Note globale /20	15,2	15,2	15,3

Au regard de ce rapport d'analyse des offres finales, il est proposé d'attribuer la concession de service public pour les gestion des services périscolaires et extrascolaires de Trévoux à Val Horizon.